

Navette municipale dédiée aux plus de 60 ans

Le service de navette municipale est momentanément suspendu en raison de l'épidémie de covid19.

Quoi de plus pratique que de pouvoir se rendre dans les commerces de sa commune en toute indépendance ?

C'est ce que le CCAS et la commission sociale ont mis en place pour nos séniors de plus de 60 ans.

Sur une simple inscription en mairie, vous pouvez bénéficier de ce service dédié, gratuit, simple et pratique, afin de vous rendre en centre ville, au supermarché, au marché, faire des démarches administratives, etc.

Ce service a pu être mis en place grâce à la mise à disposition d'un véhicule par l'EHPAD Carnelle Pays de France.



Fonctionnement

La navette municipale circule sur deux circuits :

- circuit A : du lotissement des Bruyères à la bibliothèque intercommunale,
- circuit B : des hameaux vers la place du Marché.

Elle circule trois demi-journées par semaine :

- chaque mardi après-midi à partir de 14h00 (circuit A),
- chaque mercredi matin à partir de 9h30 (circuit A),
- chaque vendredi matin à partir de 9h30 (circuit B).

Mise en place

La mise en circulation de la navette municipale démarrera le mardi 10 OCTOBRE à 14H00.

A noter ! La navette ne circule pas les jours fériés.

Documents

[Circuits et des horaires de la navette](#)

Contact

Tél. [01 30 29 54 51](tel:0130295451)